

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 modifiée

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

Version européenne seulement

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit

Xerox® Everyday™ Ink pour HP PageWide Pro 452, HP PageWide Pro 477 MFP, HP PageWide Pro 552, HP PageWide Pro 577, HP PageWide Pro 577 MFP, Managed P55250, P57750, HP PageWide Enterprise Color 556, Flow MFP 586, Managed E55650, E58650, HP Officejet Pro X451, HP Officejet Pro X551, HP Officejet Pro X476 MFP, HP Officejet Pro X576 MFP, HP Officejet Enterprise Color X555 MFP, HP Officejet Enterprise Color X585 MFP, HP PageWide 352, HP PageWide 377, HP PageWide Pro 477, HP PageWide Pro 750, HP PageWide Pro 772, HP PageWide Pro 777, HP PageWide Pro Color 755, HP PageWide Pro Color 774 MFP, HP PageWide Pro Color 779 MFP, HP PageWide Pro Managed P77760 MFP

Référence

006R04212, 006R04216, 006R04219, 006R04596, 006R04599, 006R04603, 006R04607

Couleur

Cyan

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée

Imprimante à jet d'encre

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Xerox France
33 rue des Vanesses CS
30026 Villepinte
95926 Roissy Charles de Gaulle Cedex

Pour plus d'informations, contacter

Personne à contacter

Quality, Security & Environment
Director

Téléphone

+33 01 55 85 67 81

Adresse e-mail

ehs-europe@xerox.com

Pour le document le plus récent

<https://safety sheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

Symbole(s) Aucune mesure requise
Mention d'avertissement Aucun(e)

Mentions de danger Aucune mesure requise
Conseils de prudence Aucune mesure requise

2.3 Autres dangers

Pas PBT selon REACH annexe XIII

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	Numéro CAS	No.-CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	50-90	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthanol	0.1-8	143-22-6	205-592-6	Eye Dam. 1	H318	--
2,2-(Ethylènedioxy)diéthanol	0.1-8	112-27-6	203-953-2	--	--	--
Glycérine	0.1-8	56-81-5	200-289-5	--	--	--
Pigment cyan	0.1-5	Propriétaire	Répertorié	--	--	01-2119458771-32-0044

Texte intégral des énoncés H: voir section 16

Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Composants marqués comme "non répertorié" sont exempts d'enregistrement.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE.

Contact oculaire Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste

Contact avec la peau Laver à l'eau chaude et au savon

Inhalation Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, consulter un médecin

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin si nécessaire

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toxicité aiguë

Yeux En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation

Peau Peut provoquer une irritation

Inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Ingestion Aucun effet connu

Effets chroniques

Toxicité chronique Aucun effet connu dans les conditions normales d'utilisation

Symptômes principaux Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

4.3 Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**Notes au médecin** Traiter les symptômes**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés** Jet d'eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂)**Moyens d'extinction appropriés** Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun(e) en particulier

Produits de combustion dangereux

Aucune information disponible

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection.

Autres informations**Point d'éclair** Indéterminé(e)(s)**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec les yeux

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Méthodes de confinement** Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer les égouts**6.4 Référence à d'autres sections**

Aucune information disponible

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité, Mettre en place une ventilation adaptée, Eviter la formation de vapeurs, brouillards ou aérosols

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

7.3 Utilisations finales particulières

Imprimante à jet d'encre

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	Union européenne
Pigment cyan	TWA: 1 mg/m ³	

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
Protection des mains Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation
Protection respiratoire Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect État physique	Opaque Liquide	Odeur Couleur	Léger/légère Cyan
Point d'éclair	Indéterminé(e)(s)		
Point de fusion / congélation	Sans objet		
Point/intervalle d'ébullition	Indéterminé(e)(s)		
Point de ramollissement	Sans objet		
Taux d'évaporation	Aucune information disponible		
Inflammabilité	Ininflammable		

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

Limites d'inflammation dans l'air Aucune information disponible

Limites d'explosivité Aucune donnée disponible

Pression de vapeur Aucune information disponible

Densité de vapeur Aucune information disponible

Densité Aucune information disponible

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Coefficient de partage Aucune information disponible

Température Aucune information disponible

d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Indéterminé(e)(s)

Viscosité Aucune information disponible

Propriétés explosives Non-explosif

Propriétés comburantes Sans objet

9.2 Autres informations

Aucun(e)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Polymérisation dangereuse Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.5 Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun dans les conditions normales d'utilisation

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Aucune information n'est disponible quant à la toxicité aiguë de ce produit.

DL50 par voie orale

Indéterminé(e)(s)

DL50, voie cutanée

Indéterminé(e)(s)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
2-(2-(2-Butoxyéthoxy)éthoxy)éthano l	5300 mg/kg (Rat)	2000 mg/kg (Rabbit)	
2,2-(Éthylènedioxy)diéthanol	17 g/kg (Rat)	20 mL/kg (Rabbit)	3.9 mg/L (Rat) 4 h
Glycérine	12600 mg/kg (Rat)	10 g/kg (Rabbit)	570 mg/m ³ (Rat) 1 h
Pigment cyan	10000 mg/kg (Rat)		

Toxicité chronique

Cancérogénicité

Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Autres effets toxiques

Sensibilisation

Non sensibilisant

**Effets sur certains organes
cibles**

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Informations sur d'autres dangers

**Propriétés de perturbation
endocrinienne**

Aucune information disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles au niveau du produit

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

12.4 Mobilité dans le sol

Soluble dans l'eau

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas PBT selon REACH annexe XIII

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

Aucune information disponible

12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Considérations relatives à l'élimination**

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Code de déchets du CED 08 03 13

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 UN/ID No**

Non réglementé

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

14.4 Groupe d'emballage

Sans objet

14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est exigée pour la manipulation de cette matière

14.7 Transport en vrac conformément à la convention MARPOL 73/8 et au Recueil IBC

Sans objet

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et**

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

d'environnement

D'après les données actuelles aucune classification ni étiquetage n'est requis au sens Règlement (CE) n o 1272/2008

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Sans objet

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2015-02-20
Date de révision 2022-01-20
Remarque sur la révision Référence 006R04596, 006R04599, 006R04603, 006R04607 ajouté
 Numéro(s) de modèle HP Officejet Pro X451, X551; X476, X576 MFP, HP Officejet
 Entreprise Color X555, X585 MFP, HP PageWide 352, 377; Pro 452, 477, 552, 577;
 Managed P55250, HP PageWide Pro 750, 772, 777; Color 755; Color MFP 774, 779;
 Managed MFP P77760 ajouté(s)

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

Conseils supplémentaires

Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
2,2-(Ethylènedioxy)diéthanol				AGW 1000 mg/m ³	
Glycérine	STEL 30 mg/m ³ TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	AGW 200 mg/m ³	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
2,2-(Ethylènedioxy)diéthanol		SS-B** TWA 1000 mg/m ³ STEL 2000 mg/m ³			
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	SS-C** TWA 50 mg/m ³ STEL 100 mg/m ³			TWA 10 mg/m ³ Ceiling 15 mg/m ³
Pigment cyan			STEL 4 mg/m ³ STEL 0.4 mg/m ³ TWA 1 mg/m ³ TWA 0.1 mg/m ³	STEL 4mg/m ³	

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
2,2-(Ethylènedioxy)diéthanol					STEL 163 ppm STEL 1000 mg/m ³ TWA 114 ppm TWA 700 mg/m ³
Glycérine	TWA 10 mg/m ³	TWA 10 mg/m ³		TWA 10 mg/m ³	
Pigment cyan	TWA 0.1 mg/m ³				

FDS n° : F-60043

Xerox® Everyday™ Ink - Cyan

Date d'émission 2015-02-20

Date de révision 2022-01-20

Version 2

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycérine	TWA 10 mg/m ³			TWA 20 mg/m ³	
Pigment cyan				TWA 0.02 mg/m ³	

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.